



Pourquoi une lettre ? Parce que Télé Millevaches, c'est d'autres projets que le Magazine du Plateau et que l'on a envie de vous faire savoir ce qu'il se passe dans les coulisses. Cette lettre est adressée aux relais de diffusion et aux adhérents de Télé Millevaches. Vous y trouverez tous les trois mois le déroulement des projets en cours, les projets de projets, un coup d'oeil sur la Fédération des Vidéos de Pays et de Quartiers, des appels à participation...

EN BREF

DES CRIEUSES

Dans les magazines à venir, vous découvrirez nos crieuses d'informations publiques, Claire et Flora qui pourront relayer vos annonces, agendas, coup de gueule, coup de coeur...

Nous transmettre vos infos à tele-millevaches@wanadoo.fr

LE MAGAZINE DU PLATEAU EN DVD

Depuis mars 2008, le Magazine du Plateau a changé de costume et se présente à vous sous la forme d'un truc plat et rond plutôt qu'un pavé épais et rectangulaire. C'est plus moderne, en tout cas plus léger... si ça vous soucie, dites-le nous, on arrangera ça !

L'ATELIER DE PRODUCTION

L'ALEFPA, Association Laïque pour l'Education, la Formation, la Prévention et l'Autonomie, qui gère des structures type IME, SESSAD, ESAT... en Limousin commande à l'atelier de production de Télé Millevaches un film de présentation de ses activités à l'occasion de son cinquantième anniversaire. Ce film sera réalisé par Thierry Michel, réalisateur du sud de la France, proche de Télé Millevaches.

LES MAGAZINES À VENIR

MAI 2008 - N° 159

Au sommaire :

- le petit éolien
- Rubrique littéraire
- des brèves : Café-tricot à Felletin, Ma petite (r)évolution, Agenda d'art contemporain en Corrèze
- La rubrique du PNR

EN PRÉVISION :

Thématique : *Paroles d'agriculteurs*

Thématique : *Logement Gros Plan en Haute-Vienne*

Télé Millevaches, le PNR et la Région Limousin

En introduction à cette lettre n°5, nous nous devons d'explicitier ce qu'était le magazine de mars. Plusieurs spectateurs nous ont fait part de leur incompréhension, et, pour certains, de leur désaccord, réactions justifiées face à ce magazine un peu particulier.

Pour comprendre, il est nécessaire de revenir quelques mois en arrière.

Depuis de nombreuses années, Télé Millevaches passe une convention annuelle de partenariat avec le PNR de Millevaches (et avec les structures qui l'ont précédé). Cette convention, qui constatait que Télé Millevaches et le PNR agissaient sur le même territoire et que les objectifs d'animation du territoire, de circulation de l'information, d'incitation au débat portés par Télé Millevaches avaient un sens pour le PNR, se traduisait jusqu'alors par un financement du PNR attribué à Télé Millevaches pour réaliser le Magazine du Plateau mensuel tel que vous le connaissez.

Or depuis 2 ans, le PNR, suite à une décision votée par ses administrateurs, s'est interdit, sur le plan juridique, d'attribuer des subventions aux associations sans contreparties précises. Par ailleurs, le PNR souhaitait ne plus à l'avenir intervenir seul dans le soutien à Télé Millevaches et a demandé le concours du Conseil Régional du Limousin.

C'est dans ce cadre que, depuis juillet 2007, nous sommes en convention de partenariat tripartite avec le PNR de Millevaches et le Conseil Régional du Limousin pour une partie du financement de Télé Millevaches.

Les contreparties auxquelles Télé Millevaches s'est engagée prennent la forme de prestations comme les sept rubriques du PNR qui ont déjà été diffusées ou l'émission thématique sur le contrat de parc.

Nous tenons à souligner qu'au-delà de la nécessité financière (ce financement correspond à environ 30% de notre budget annuel et est indispensable au fonctionnement de Télé Millevaches), ce partenariat nous semble toujours cohérent dans la mesure où Télé Millevaches et le PNR œuvrent sur un territoire commun et qu'il est important pour nous d'informer les habitants des actions menées et des décisions prises par le PNR. Ce partenariat a du sens quand il s'agit de valoriser et promouvoir la vie sur notre Plateau de Millevaches.

Mais si ce partenariat a du sens, son application s'est avérée délicate, dans un premier temps pour les "rubriques PNR" qui ont été intégrées dans le corps du magazine, et de façon encore plus flagrante, pour le numéro de mars entièrement consacré à la présentation du contrat de parc. Nous avons fait l'erreur de présenter ce document comme un magazine habituel alors qu'il s'agissait d'un document institutionnel réalisé pour le PNR de Millevaches, dans le cadre de notre convention. Intégrer ce document et ces rubriques au Magazine du Plateau crée la confusion entre ce qui relève de notre travail journalistique et ce qui relève d'une prestation pour le PNR et dans laquelle c'est la voix du PNR qui s'exprime.

Nous sommes sincèrement désolés et vous présentons nos excuses d'avoir, par manque de communication (pas mal pour un media... !) et par maladresse dans les choix de forme généré une confusion qui a provoqué un malaise aigu pour plusieurs d'entre vous.

Certains ont pu penser que Télé Millevaches avait perdu sa liberté éditoriale. Nous tenons à dire que nous continuons à réaliser le Magazine du Plateau tel qu'il a été depuis sa création, c'est-à-dire un outil d'animation, de circulation de l'information et de réflexion sur les enjeux du territoire, dont la ligne rédactionnelle est déterminée en toute liberté par les membres de Télé Millevaches et que nous ne faisons pas l'objet de pressions.

Notre convention avec le PNR et le Conseil Régional est en cours de renouvellement pour 2008. Nous allons poursuivre notre partenariat en continuant à effectuer des prestations que nous sommes actuellement en train de définir et dont la responsabilité éditoriale relève du Parc. Mais ces prestations, qui bénéficieront du support de diffusion qu'est notre cassette ou DVD, seront à l'avenir clairement isolées du Magazine du Plateau afin d'éviter tout brouillage entre notre travail journalistique et ce qui relève d'un document de commande.

Nous restons à votre disposition pour toutes vos réactions.

Nous veillerons à éviter de nouvelles confusions et nous comptons sur vous pour nous le rappeler le cas échéant!

Nous remercions la franchise de tout ceux qui se sont exprimés à ce sujet et vous engageons à continuer à le faire directement auprès de nous.

PETITE HISTOIRE DU MAGAZINE D'AVRIL 2008

*Il était une fois, un petit groupe d'élèves bien décidés à nous en faire voir de toutes les couleurs... Asticotés par leurs professeurs eux aussi de la partie, ils nous ont embarqués dans une joyeuse galère dite "participative". Ils avaient très envie de mettre la main à la pâte pour "s'emmêler avec ceux qui les regardent" (un nouveau slogan pour Télé Millevaches ?), autrement dit de réaliser eux-mêmes les reportages qui parleraient de leur univers. Escortés par quelques bénévoles, nous nous sommes laissés guider par l'effervescence qui anime ce qu'ils appellent la "maison" : l'Ecole Forestière de Meymac. Profs et élèves ont donc imaginé les sujets, organisé les tournages, interviewé leurs collègues, en partie filmé, dérushé, canardé le cameraman de boules de neiges, et même sauvé la présentatrice habituelle du trac abominable qui la tenaille face à une caméra. Un résultat "rock'n'roll", façonné d'instantanés mémorables, de quelques gros doutes mais surtout de moments bien marrants...
Sympa les bûcherons!*



COUP D'OEIL : ALDUDARRAK BIDÉO



Crée en 1997, l'association Aldudarrak Bidéo a vu le jour aux Aldudes, petite commune de la montagne basque. D'après l'un des fondateurs, "le territoire est un emboîtement de petits territoires : la vallée des Aldudes est dans celle de Baïgorri, qui est elle-même dans le territoire de Garazi-Baïgorri, avec des degrés d'appartenance très forts. Aux Aldudes la culture associative est ancienne, c'est un village fier, qui développe ses propres activités. Aldudarrak ("les gens des Aldudes") a commencé officiellement en 1945."

Après trois diffusions hertziennes temporaires en 2000, 2002 et 2006, Depuis début 2008, la télé d'Aldurak Bidéo, Kanaldude devient une web TV. Une équipe de production réalise des documents audiovisuels fonctionnant selon le mode participatif et privilégiant la langue basque. Animée par deux personnes (un profil journaliste et un profil animation de territoire), cette équipe fonctionne avec un groupe d'une vingtaine de bénévoles. La web TV réalise deux reportages hebdomadaires, la captation d'événements sportifs, des plateaux débats thématiques et des émissions musicales.

plus d'infos sur : www.kanaldude.org

ATELIER VIDEO A L'ECOLE

Depuis l'automne 2007 et jusqu'à l'été 2008, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école de Faux-la-Montagne participent à un atelier vidéo co-animé par Télé Millevaches et La Bande Magnétique. Cet atelier en deux parties : une première phase sur l'analyse d'images et le décoricage de films et extraits de films, une deuxième phase sur la réalisation de films courts, destinés au Magazine du Plateau et à des projections publiques. Au total ce seront 6 films que vous découvrirez dans le magazine mensuel à partir de l'été 2008.

TÉLÉ MILLEVACHES

SUR INTERNET

telemillevaches.free.fr
www.demain.fr
www.tna.fr
www.videon.fr

SUR LE CÂBLE

ET LE SATELLITE SUR
LA CHAÎNE **demain**

le samedi à 8h10 et 17h10 et
le dimanche à 23h30 sur
Canalsatellite (canal 145), sur
TPS (canal 85), en clair sur
Astra et Hotbird et sur le câble.

COMITÉS DE VISIONNAGE ET DE RÉDACTION

nouveau concept : à partir du magazine réalisé ou en fonction de ceux à venir, on travaille sur la manière de faire. Par exemple, comment faire un portrait ? comment rendre une longue interview plus digeste ?...

jeudi 21 mai
jeudi 19 juin
jeudi 16 juillet

Ces comités ont lieu dans les locaux de Télé Millevaches (1er étage à droite dans la mairie de Faux-la-Montagne) à 19h.

CONTACTS

TÉLÉ MILLEVACHES
23340 FAUX-LA-MONTAGNE
TEL : 05 55 67 94 04
tele-millevaches@wanadoo.fr
<http://telemillevaches.free.fr>
et bientôt :
contact@telemillevaches.net
www.telemillevaches.net



Notre association bénéficie du soutien de la Région Limousin et du département de la Creuse dans le cadre du dispositif Emplois Associatifs.